

### CONDITIONS PARTICULIERES

**Exemplaire Adhérent CERTIFICAT D'ADHESION N° MD2N10477  
au contrat groupe MEDINAT**

Souscripteur	Madame MARESCHAL Sandrine	
Adresse	223 Avenue de la Maréchale - C14 94420 LE PLESSIS TREVISE	
Situations des Risques		
Activités Détaillées	<i>reprises sur votre bulletin d'adhésion et dans le cadre du GROUPE OUVERT souscrit pour le compte de l'ensemble des Professionnels de Santé libéraux, Praticiens des Médecines non conventionnelles et exerçant une ou plusieurs des 10 techniques définies au A de l'annexe « Définitions des Activités » ou celle du bilan de santé et test de vitalité définie au B de l'annexe jointe, adhérant au Pack MEDINAT, avec ou sans prestation de formation. Il est précisé que sont seules garanties, les activités précisément décrites sur le bulletin d'affiliation et conformes aux techniques décrites dans l'annexe.</i>	
Surface des Locaux		
Qualité		
Sociétés d'Assurance et Numéro de Contrats	<p>- Contrat Responsabilité Civile Professionnelle, Responsabilité Civile Exploitation, Multirisque des locaux professionnels et Perte d'Exploitation n° 54 335 537 souscrit auprès de la société ALLIANZ IARD - SA au capital de 991 967 200 €, RCS PARIS N°B 542 110 291 - Siège Social : 87 Rue de Richelieu 75002 PARIS Entreprise régie par le code des assurances.</p> <p>- Contrat Protection Juridique vie professionnelle et vie privée n° 02PJMEDINAT001 souscrit auprès de la société CFDP Assurance - SA au capital de 1 600 000 €, RCS LYON sous le N° 958 506 156. Siège Social : 1 Place Francisque Regaud 69002 LYON. Entreprise régie par le code des assurances.</p>	
Date d'Effet	07/03/2016	
Prime Annuelle TTC RCP/RCE	60,00 €	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center;"> <p><b>Clause Frais de Quittancement :</b> Ne sont pas compris dans les primes totales figurant sur votre contrat, les frais correspondant aux tâches Administratives et Techniques</p> </div>
Prime Annuelle TTC P.J	51,00 €	
Prime à la souscription :		
RCP/RCE/	49,18 €	
PJ	41,80 €	
Mode de Paiement	Annuel	
Date d'échéance principale unique	1 <sup>er</sup> Janvier	
Indice de Base	926,8	
Résiliation	Annuelle avec préavis de 3 mois	

**Ce Contrat est régi par :**

1° La présente Convention MEDINAT se compose :

D'un tableau des garanties qui comporte l'essentiel des dispositions du contrat (garanties, limitations, franchises).

De clauses numérotées qui définissent les garanties, limitations et exclusions. Seules restent applicables les limitations et exclusions prévues aux conditions générales et auxquelles ces clauses n'auraient pas dérogé.

2° Des conditions générales et annexes éditées par les sociétés qui garantissent le risque et qui acceptent que cette convention prévale sur toutes autres dispositions, dans la mesure où elle est plus favorable à l'assuré.

3° Des informations recueillies qui font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du présent contrat. Elles pourront aussi être utilisées, sauf opposition de votre part, dans un but de prospection pour les produits d'assurances distribués par votre courtier, dont le nom et l'adresse figurent sur le présent document. Conformément à la Loi informatique et Libertés « du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la Loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression et d'oppositions relatives aux données vous concernant en adressant une demande écrite à votre courtier.

L'Assureur



L'Assuré


